

Monsieur le Directeur Académique,

Notre Ministre, Jean Michel Blanquer, avec sa loi intitulée *École de la confiance*, entend déstructurer entièrement l'école pour en faire une école de l'inégalité, instrument de la logique libérale qui motive depuis plusieurs années toutes les politiques publiques. Pour avoir de bons salariés dociles, autant habituer les élèves très tôt à être évalués, autant les habituer très tôt à la logique de compétences, si chère aux chefs d'entreprise, autant les habituer très tôt aux parcours individualisés, afin d'écraser toute pensée collective, et puis si par la même occasion l'on peut mettre au pas les enseignants, pourquoi se priver !

Mais au-delà des inquiétudes que cette loi fait peser sur la pédagogie, il y a tout ce qu'elle implique sur la structure même de l'école. On parle aujourd'hui de l'école du socle et de la création d'établissements publics des savoirs fondamentaux. Avec cette loi, c'est la fin de la spécificité du primaire, la fin des équipes d'école comme nous les connaissons actuellement et qui fonctionnent en dépit de ce que l'on veut nous faire croire, y compris avec des directeurs qui ne sont pas nos supérieurs hiérarchiques. C'est l'école jetée encore un peu plus en pâture aux collectivités territoriales, c'est le désengagement total de l'État au profit des élus locaux, et donc, la fin de l'Éducation Nationale avec un grand N. La FSU et la CGT alertent et dénoncent depuis très longtemps ces projets, mais la vitesse avec laquelle le ministre impose sa loi nous fait craindre le pire.

La carte scolaire qui se dessine dans notre département, avec 1 poste à rendre et un dédoublement imposé des CE1 en REP, laisse présager de nombreuses fermetures avec 50 situations à l'étude, et notamment dans les écoles primaires où 19 fermetures sont proposées. Vous réclamez les fusions d'école et la restructuration des réseaux d'école et l'on voit combien ces modifications permettront de récupérer des moyens. Les nouvelles structures communales y voient désormais tout leur avantage, puisque de plus en plus d'écoles vont être gérées par des communes fusionnées ou des communautés de communes qui voient ~~eux~~ elles aussi la possibilité dans ces restructurations de récupérer des moyens.

Il est bien loin le temps des écoles communales pour lesquelles les élus se battaient, afin de maintenir le service public d'Éducation nationale sur tout le territoire. Il faut vivre avec son temps nous direz-vous ? Tout dépend de ce que l'on veut pour les enfants et pour la société de demain. Et tout dépend de ce qu'on considère comme de la modernité...

Pour la FSU CGT, des écoles plus grosses et regroupées ne solutionneront pas les problèmes qui s'accumulent toujours plus chaque année. Bien au contraire.

Dans son document préparatoire au CTA, Monsieur le recteur d'académie fixe les priorités pour cette préparation de rentrée.

Mettre en place l'instruction obligatoire à 3 ans. Au delà du cadeau financier fait aux écoles privées et que nous avons déjà dénoncé, nous y voyons là l'intérêt porté par le ministre à l'école maternelle, alors chiche, redonnons de la place à la maternelle en évitant de fusionner à tout crin les maternelles et les élémentaires, en baissant les taux d'encadrement dans les classes maternelles, et surtout en favorisant réellement la scolarisation des TPS, notamment dans les zones rurales qui se paupérisent de plus en plus.

Achever le dédoublement des classes de CP/ CE1 en REP et REP+. Beau programme, si toutefois le ministre avait daigné débloquent des moyens supplémentaires pour y parvenir. Au lieu de cela, il va falloir déshabiller Paul pour habiller Jacques. Et si les élèves des écoles classées REP ont

besoin d'une attention toute particulière, il va de soi que toutes les classes de CP, au moins, devraient pouvoir bénéficier de la même attention.

Mieux répondre à la diversité des territoires, avec une attention particulière à la ruralité.

Nous sommes heureux de l'apprendre et nous espérons que cela va se mettre en place aujourd'hui. Sans en passer forcément par la restructuration du maillage territorial et le regroupement d'écoles.

Mettre en place un emploi par département dans le cadre du plan mathématiques. Alors là, nous sommes dubitatifs. S'il s'agit de mettre en place les lubies pédagogiques de Monsieur Blanquer et des différents conseillers dont il s'entoure, voilà un moyen bien mal utilisé. Nous savons que cela ne se met pas en place dans tous les départements, et nous aurions vraiment souhaité que tous les postes dont nous disposons soient mis à disposition des élèves et non au formatage des collègues.

Améliorer l'efficacité du remplacement et la formation des enseignants. Force est de constater que dans les Deux-Sèvres, le remplacement des enseignants est bon. Nous gardons cependant à l'esprit que la mise en place de la journée de carence y est certainement pour quelque chose, même si nous reconnaissons que les efforts faits ces dernières années en terme de création de postes de remplaçants ont permis d'assainir une situation autrefois critique. Pour ce qui est de la formation continue des enseignants, nous tenions à rappeler que ce n'est pas de demi-journées par-ci par-là dont les enseignants ont besoin pour se former, mais bien de vrais stages longs, qui permettent un temps de réflexion et des échanges entre pairs. Nous espérons donc pouvoir l'année prochaine débattre de départs en formation dignes de ce nom.

Concernant le remplacement, vous avez souhaité mettre en place des brigades soutien en réponse aux difficultés des écoles qui accueillent chaque année de plus en plus d'élèves à besoins éducatifs particuliers. Si cette mesure peut soulager les équipes un temps, nous craignons que ce soit un pansement sur une plaie ouverte et que cela ne solutionne pas le problème. C'est pourquoi nous réitérons la demande que tous les réseaux d'aide du département soient réabondés en postes de maîtres G et que des départs en formation CAPPEI conséquents soient proposés, car ce sont bien ces enseignants formés qui sont les plus à même de venir en aide aux enfants et aux enseignants trop souvent démunis.

Concernant les postes ASH, nous rappelons notre demande de créations de divisions en SEGPA, notamment dans le sud du département, où les places manquent et où l'on demande aux enfants de faire des déplacements parfois très loin de leur domicile pour pouvoir bénéficier de cet accueil particulier qui leur est offert en SEGPA, et qui permet à de nombreux enfants d'évoluer sereinement dans le système scolaire et au sein des collèges. Nous espérons aussi que cette carte scolaire ne verra pas de fermetures dans les écoles accueillant des dispositifs ULIS, car depuis le début du tout inclusion, il y a un véritable enjeu à ce que toutes les classes de ces écoles voient leurs effectifs baissés.